

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBÉRAL-CONSERVATEUR

N. PAGÉ Administrateur.

LES Apparences sont décevantes.

(—)—

Quand vous voulez les ALLUMETTES EDDY, ne vous fiez pas seulement à l'apparence de la boîte comme garantie. Des allumettes inférieures sont maintenant mises dans des boîtes d'une imitation parfaite. Attention, Soyez sur vos gardes—

Et insistez pour avoir les

ALLUMETTES DE

E. B. EDDY.

H. PHILION & Cie.

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Fenêtres, Jalou-
sies et Moulures...Toujours en mains un Stock considérable de bois de
Plancher, V. Joint et bois sec de toutes descrip-
tions.

H. PHILION & CIE.

C. coin des rues BAY FLORENCE, Ottawa.

ALP. COUTURE

HORLOGER et BIJOUTIER

92 Rue Principale, Hull.

Mon magasin a été agrandi pour faire place à mon
nouveau stock de
BIJOUTERIES ET ARGENTERIES de 1re CLASSE
Montres en Or et en Argent, Joints de mariage sans
soudures, une spécialité. Cadeaux de Noces et d'Anniver-
saires de toutes sortes. Une visite est sollicitée.
P. S. modérés.

Mesdames et Messieurs,

L'endroit de la ville où vous pouvez
acheter à meilleur marché vos

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX est chez

A. PETIT,

No. 102 Rue Main, Hull

Fabrication et réparations exécutées à bas prix.
Réparations des montres de précision, une spécialité.

A. PETIT, Horloger, 102 rue Main.

RAPPELEZ-VOUS CELA.

WILLIAM HOWE

Manufacture les Blancs de plomb les
plus purs en Canada; demandez le
"James Brand," aussi peintures à
plancher et peintures préparées, toutes
nuances de couleurs supérieures pour
carrosses, incomparables en qualité.

Une machine expressément fabriquée
et importée récemment, afin de nous
permettre de faire face aux demandes
toujours croissantes de notre commerce.

Essayez un échantillon avant d'a-
cheter ailleurs.

TAPISSERIES

RUE RIDÉAU, OTTAWA.

Meubliers et Bourreurs

THÉRIEN ET STEWART,

265 et 267 rue Rideau, Ottawa.

Meubles de toutes descriptions confectionnés et
réparés.
Matelas de toute sorte faites, bourrés et réparés
sous le plus court délai. Pianos et autres meubles
réparés.
Préparation spéciale de Thérien pour repolir et
vernir les meubles vendus en boutique et à la mesure
Meubles et lits à ressorts de toute sorte, en gros et
en détail.
P. S.—Tous ordres par la maille recevront la plus
prompte attention.

THÉRIEN ET STEWART.

Pharmacie Durand

108 rue Principale, Hull.

PHARMACIE CANADIENNE par excellence.

Venant d'arriver une grande quan-
tité de

PARFUMS

De toutes sortes, vendu à

10 CTS LA BOUTEILLE

"HUB" RESTAURANT,

Jos. E. Grayelle, Prop.

103 1/2 et 104 RUE PRINCIPALE,

HULL.

LIQUEURS, VINS et CHAMPAGNE de premier choix.

234 RUE WELLINGTON, OTTAWA

GEO. BAILEY

MANUFACTURIER DE

Serrures de toutes sortes. Réparages
exécutés à court délai.

M. Arthur Dansereau

—ET—

LA RELIGION NOUVELLE

QUI L'EUT JAMAIS PENSÉ!

M. Dansereau, *La Presse* et *Cie* nous dotent d'un nouveau culte. On pourra l'appeler *Adamisme*, à cause du rôle éminent que la faute d'Adam y occupe.

L'article programme édité dans *La Presse*, est intitulé: "*L'industrie dans le plan de la Providence*." Il est signé de M. Arthur Dansereau. Il se trouve reproduit in extenso dans *LE SPECTATEUR* du 26 octobre et y remplit six colonnes.

Les journaux catholiques de Montréal, *La Croix* même, n'en disent rien. Pourtant, le sujet et l'auteur méritent qu'on en parle, aussi bien que le journal en question.

"Le propriétaire de *La Presse*, écrit M. Dansereau, me dit que je devrais continuer cette espèce de lecture en commun, quelques études qu'on n'a pas le temps de faire chacun pour soi.—Il faut qu'un se charge d'observer pour tous, d'analyser pour tous, de condenser les conceptions, de vulgariser les conquêtes de la science moderne."

Monsieur nous décrit ainsi modestement sa charge: au nom de nous tous, il observe, analyse, condense, puis nous enseigne tous.

Il se flatte de tout savoir et d'en savoir pour tous. Et lui-même ne serait-il pas un aveugle moderne? Ne tombe-t-il pas dans la fosse de l'incrédulité? Voudrait-il nous entraîner à sa suite?

Nous, catholiques, avant d'enseigner en matière religieuse, nous sommes obligés d'apprendre, et la seule école à cet effet est l'école de Dieu même, la véritable Église, dépositaire fidèle et interprète infallible de la doctrine révélée de Dieu.

I. LE PÉCHÉ ORIGINAL

Nous n'avons été baptisés que parce qu'il y a eu un péché original, excessivement grave en lui-même et en ses conséquences. Ce péché a fermé le ciel, ouvert l'enfer, déchaîné les maux sur la terre; comme l'enseigne St-Thomas au nom de l'Église, le Fils de Dieu s'est fait homme surtout pour expier ce péché et en réparer les suites.

M. Dansereau dément toutes ses choses:

"Adam avait voulu savoir, écrit-il. "Quand il mangea du fruit de l'arbre de la science, son seul but était d'apprendre. Sa punition fut d'être exaucé. Les portes de la science lui furent ouvertes; à lui d'y travailler. "Il lui est permis de saisir toutes les lois que Dieu a posées en créant le ciel et la terre."

C'est glorifier le péché original et appeler bien, lumière, triomphe du genre humain ce qui fut son grand mal, son aveuglement et sa dégradation.

Au souffle du serpent, Adam succomba à l'orgueil satanique de vouloir être semblable à Dieu.

Il n'y a pas à jouer sur ce crime de lèse-majesté divine, ni à travestir la parole de Dieu, ni à la démentir et tout le christianisme avec elle. Ce serait condenser l'essence de l'impie moderne.

"Adam voulut savoir, dites-vous; son seul but était d'apprendre."—La Bible et le monde chrétien affirment le contraire.

"Sa punition fut d'être exaucé. Les portes de la science lui furent ouvertes."

Ce sont là des faussetés, des impiétés, des mensonges. Un chrétien sait que la lumière du monde, c'est Jésus-Christ, et non le péché d'Adam. Un homme raisonnable le constate par la situation présente des peuples et leur histoire passée. Les peuples, les hommes non régénérés ont-ils été ex-

aucés, sont ils semblables à des Dieux? ont-ils la science en partage? "Saisissent-ils toutes les lois que Dieu a posées en créant le ciel et la terre?"—Au contraire, ces avantages ne sont-ils pas l'apanage des peuples chrétiens, éclairés par l'évangile, élevés par l'église et formés par elle à tous les progrès de la science et de la civilisation?

Ce qui suit continue et aggrave l'outrage à Dieu et à sa parole, et y ajoute le mépris des commentateurs, les organes autorisés de l'église. Aux yeux de M. Dansereau, Adam par son péché, a ouvert les trésors de toute lumière et de tout bien:

"Il lui est permis de saisir toutes les lois que Dieu a posées en créant le ciel et la terre. C'est Dieu lui-même qui nous le dit quand il ajoute en chassant Adam du Paradis Terrestre: "Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal; mais pour qu'il ne porte pas la main à l'arbre de vie et qu'il ne prenne de son fruit, empêchons qu'en mangeant de ce fruit il ne vive éternellement."

"Il est assez difficile de croire les commentateurs, qui n'expliquent ce passage qu'en attribuant à Dieu un accès de plaisanterie ironique, à un moment aussi dramatique et aussi décisif. Comme toutes les paroles de Dieu ont un enseignement, ne voulait-il pas dire, de fait, que le champ de la science est illimité pour l'homme, sauf la science de prolonger la durée de l'existence humaine?"

II.—LE CHRISTIANISME

En exaltant la chute, notre écrivain rabaisse et méconnaît le Rédempteur et son œuvre; il nie l'histoire du monde, la suppose le contraire de ce qu'elle est, et sur ses rêves faux étale son nouveau dogme.

Pour lui, Jésus-Christ est un évolutionniste, enlacé avec les autres dans le mouvement de progrès issu du péché d'Adam: "Pourquoi attendit-il quatre mille ans, nous dit M. Dansereau, si ce n'est pour laisser s'accomplir les lois de l'évolution?"—Cette évolution, c'est le progrès continu venant de l'acte d'Adam, notre vrai libérateur, tandis que l'action du Sauveur reste sans effet sur le monde. Voici comment:

"Le Monde, écrit M. Dansereau, était plus éclairé, plus moral à la naissance de Jésus-Christ qu'à toute autre époque après la chute d'Adam. On le voit par le courage héroïque des premiers chrétiens, la foi intense des croyants du moyen-âge, la soumission paisible de la vieille Europe aux enseignements de l'église. Et, cependant, quand nous lisons des chroniques de ces siècles éloignés, nous ne pouvons pas dire que les mœurs avaient acquis le degré d'épureté que nous avons aujourd'hui."

Retenons bien cette leçon de catéchisme à l'envers: Quand J.-C. est né, le monde, avant d'avoir rien reçu de son influence, était déjà éclairé par des flots de lumière, était plus moral qu'à toute autre époque après la chute. Le genre humain était en marche vers les hauteurs, grâce à l'impulsion adamique. "Le courage héroïque des premiers chrétiens, la foi intense des croyants du moyen-âge, la soumission paisible de la vieille Europe aux enseignements de l'église," tout cela, toutes les gloires du christianisme ne prouvent qu'une chose, l'état progressif du monde à la naissance de J.-C., son état éminemment éclairé et moral, plus qu'à toute autre époque après la chute. J.-C. s'est simplement enveloppé et caché dans cette évolution ascendante dans laquelle il n'apparait en rien.

Et voilà comment M. Dansereau vient à notre face ensevelir notre Sauveur et son action sociale. J. C. ne serait pas notre Dieu, s'il n'était pas venu régénérer le monde; et nous n'aurions pas les preuves de sa divinité, si nous n'étions les témoins de cette heureuse rénovation.

M. Dansereau sait cela comme tout autre: alors, pourquoi cacher son jeu?

qu'il se démasque! Je regrette d'avoir à le faire pour lui.

Les faussetés historiques, il les entasse à l'appui de l'utopie évolutionniste. Il découvre que les mœurs des viveurs d'aujourd'hui ont acquis un degré d'épureté inconnu aux premiers chrétiens et à nos pères du moyen-âge. Témoins, les mormons et ceux qui leur ressemblent, les divorces chez nos voisins et ailleurs, les romans en vogue, les théâtres dans les grandes villes largement rehaussés par les lieux de prostitution et autres aménités de ce genre; témoins aussi, l'incorruptibilité universelle dans les élections, la sobriété exemplaire régnant partout, dans les villes, les campagnes et les foyers; témoins enfin l'honnêteté sans tache des manipulations financières, genre Panama et de la Banque romaine, sans mentionner les faits et gestes de nombre de politiciens chez nous et dans le monde entier, des édiles de Montréal, de New-York et de bien d'autres villes.

Cela n'empêche pas M. Dansereau de nous dire sans hésiter:

"La morale est plus chatouilleuse aujourd'hui qu'à aucune autre époque du monde."

Aujourd'hui les hommes d'Etat anglais les plus puissants sont foudroyés pour le moindre scandale d'occasion qu'on n'aurait pas même traités de péccadilles dans ces temps-là. Est-ce qu'un auteur qui répéterait les grivoiseries de Shakespeare aurait la chance de se faire entendre du public anglais d'aujourd'hui? Et cela s'applique également à tous les pays. Des réines y ont perdu leur empire, des généraux leur prestige et des prétendants tout respect de leurs adversaires. Les idées publiques s'épurent, le niveau des convenances morales s'élève; la société devient plus digne, plus circonspecte, plus prude."

Nous, chrétiens et catholiques, remarquons, pour notre instruction, que J. C. est étranger à cette prudence; ni sa doctrine, ni sa loi, ni sa grâce, ni ses sacrements, ni son église ne sont pour rien dans cette épurée des idées publiques, ce haut niveau des convenances morales, cette dignité et circonspection dans la société.

"Le fait est là que jamais vous n'avez vu autant de retenu dans l'opinion publique," — au dire de M. Dansereau.

Et un autre fait est là aussi:

Au lieu d'y voir, avec les yeux et la foi d'un chrétien catholique, l'action rédemptrice de J. C. opérant dans le monde par le ministère de son église, notre ami n'y voit que le triomphe aveugle de la matière, le progrès du puits, de l'usine, de la manufacture, un effet fatidique sortant de chez Pluton et Vulcain, le progrès physique cause nécessaire du progrès moral, l'industrie devenue la maîtresse du monde, J. C. et son église détournés à jamais. C'est pour lui clairement établi, tant il s'avance en toute obscurité.

"Voilà pourquoi, ajoute-t-il, je puis dire en toute sécurité que le progrès moral ne peut qu'être opérant sans le progrès physique."

Le développement des forces humaines a établi clairement ce fait que l'industrie devient la maîtresse du monde."

III.—TROUVAILLES

J'ai déterminé la tendance dominante: nous savons maintenant de quel bois on se chauffe, et où on veut en venir. Reste à collectionner quelques perles erratiques; elles foisonnent dans l'écrit en question:

1o "Les forces morales n'ont été éminentes en réquisition qu'à la suite des exigences matérielles."

Si Adam avait été un savant il n'aurait pas été à la peine de pécher pour apprendre quelque chose. De fait, il n'aurait jamais pu se décider à pécher. Et cette ignorance primitive n'a pas encore abandonné l'humanité, malgré la constance de nos progrès."

Ainsi les exigences matérielles commandent aux forces morales.

Dieu fit Adam ignorant. Pour apprendre quelque chose, le bon homme fut contraint de se révolter; sans cela, jamais il ne s'y serait décidé, tant il était bon garçon! La révolte fut le triomphe décisif sur l'ignorance primitive, ayant Dieu pour auteur incorruptible. En se débarrassant des liens de Dieu, l'humanité est en progrès constant, comme elle l'est depuis, marchant toujours d'elle-même, sous l'irrésistible impulsion des forces physiques, ces forces qui donnent la science et qui perfectionnent, ces forces ennemies de Dieu, auteur de l'ignorance.

Si les partisans de Lucifer ne sont pas satisfaits de ces doctrines, ils sont bien exigeants. En le créant, Dieu fit d'Adam le plus instruit des hommes.

2o. Voici un autre exemple de la clarté des idées:

"La nature existe parce que la Genèse le dit: jusqu'ici nous avons cru que la Genèse racontait la création parce que Dieu avait réellement créé. Nous avions tort. M. Dansereau donne une autre tournure aux affirmations de Dieu et à ces œuvres; il vient y mettre tout à neuf, tout en pleine lumière. Pour lui, il n'y a pas de doute qu'après cette création tout était encore invisible et impalpable."

La nature existe parce que la Genèse le dit: jusqu'ici nous avons cru que la Genèse racontait la création parce que Dieu avait réellement créé. Nous avions tort. M. Dansereau donne une autre tournure aux affirmations de Dieu et à ces œuvres; il vient y mettre tout à neuf, tout en pleine lumière. Pour lui, il n'y a pas de doute qu'après cette création tout était encore invisible et impalpable. Et pourtant il nous parle de la création de la terre.

Mais d'un souffle il la pulvérisée, réduite en atômes, en impalpables. Que voulez-vous? Il se figure énoncer des merveilles et il ne fait que voguer au milieu des nuages.

3o Il enseigne que "la matière part de l'invisible et se réduit encore à l'invisible."

A l'appel de Dieu, la matière est sortie du néant et a pris existence. S'il ne voulait que dire cela, notre philosophe le dirait en peu de termes, car il sait très bien s'exprimer. Alors que veut-il nous apprendre? Selon lui, la matière part de l'invisible, retourne à l'invisible. Dieu est invisible: alors la leçon du Maître signifie-t-elle que la matière part de Dieu comme portion intégriante et qu'elle retourne à Dieu comme portion de son être? Ce serait dans ce cas un beau panthéisme.

M. Dansereau veut-il nous y mener? "La matière, dit-il, n'est pas le produit d'un acte que nous supposons, mais le souffle de Dieu même."

Jusqu'à ce jour, qui avait cru, qui avait su, qui avait compris cette merveille inouïe, la divinisation de l'inerte matière. Monsieur nie qu'elle soit inerte; il le fait bien, puisqu'il en fait le souffle de Dieu même.

Il voit Dieu partout, sauf dans l'âme humaine, précisément la même où Dieu se plaît à résider et à agir plus parfaitement, ayant créé notre âme pour être sa vivante image et agir sous la conduite de son esprit. Monsieur change tout cela; il lui plaît de refuser à l'homme l'esprit de Dieu et de le prodiguer à la matière brute, aux plantes et aux hiboux:

"L'Esprit de Dieu, dit-il, chassé de l'homme par l'homme même, et resté dans la nature qui respire, qui vibre, qui chante, qui rayonne et qui ne cesse de produire!—Je comprends que toute la nature est une série de mouvements et d'énergies."

—Si ce mouvement et ces énergies se confondent avec l'action et l'éternelle énergie de Dieu même, nous sommes jetés en plein panthéisme.

4o Ainsi, M. Dansereau, qui refuse soigneusement tout hommage à l'Homme-Dieu, se montre-t-il fervent adorateur du dieu matière, force physique, progrès physique; il n'oublie pas même de fixer là son ciel et d'y réserver un coin pour y multiplier sans fin les jouissances matérielles, bien entendu, car il n'en connaît pas d'autres. Écoutons-le encore:

Dieu fit Adam ignorant. Pour apprendre quelque chose, le bon homme fut contraint de se révolter; sans cela, jamais il ne s'y serait décidé, tant il était bon garçon! La révolte fut le triomphe décisif sur l'ignorance primitive, ayant Dieu pour auteur incorruptible. En se débarrassant des liens de Dieu, l'humanité est en progrès constant, comme elle l'est depuis, marchant toujours d'elle-même, sous l'irrésistible impulsion des forces physiques, ces forces qui donnent la science et qui perfectionnent, ces forces ennemies de Dieu, auteur de l'ignorance.

Si les partisans de Lucifer ne sont pas satisfaits de ces doctrines, ils sont bien exigeants. En le créant, Dieu fit d'Adam le plus instruit des hommes.

2o. Voici un autre exemple de la clarté des idées:

"La nature existe parce que la Genèse le dit: jusqu'ici nous avons cru que la Genèse racontait la création parce que Dieu avait réellement créé. Nous avions tort. M. Dansereau donne une autre tournure aux affirmations de Dieu et à ces œuvres; il vient y mettre tout à neuf, tout en pleine lumière. Pour lui, il n'y a pas de doute qu'après cette création tout était encore invisible et impalpable."

La nature existe parce que la Genèse le dit: jusqu'ici nous avons cru que la Genèse racontait la création parce que Dieu avait réellement créé. Nous avions tort. M. Dansereau donne une autre tournure aux affirmations de Dieu et à ces œuvres; il vient y mettre tout à neuf, tout en pleine lumière. Pour lui, il n'y a pas de doute qu'après cette création tout était encore invisible et impalpable. Et pourtant il nous parle de la création de la terre.

Mais d'un souffle il la pulvérisée, réduite en atômes, en impalpables. Que voulez-vous? Il se figure énoncer des merveilles et il ne fait que voguer au milieu des nuages.

3o Il enseigne que "la matière part de l'invisible et se réduit encore à l'invisible."

A l'appel de Dieu, la matière est sortie du néant et a pris existence. S'il ne voulait que dire cela, notre philosophe le dirait en peu de termes, car il sait très bien s'exprimer. Alors que veut-il nous apprendre? Selon lui, la matière part de l'invisible, retourne à l'invisible. Dieu est invisible: alors la leçon du Maître signifie-t-elle que la matière part de Dieu comme portion intégriante et qu'elle retourne à Dieu comme portion de son être? Ce serait dans ce cas un beau panthéisme.

M. Dansereau veut-il nous y mener? "La matière, dit-il, n'est pas le produit d'un acte que nous supposons, mais le souffle de Dieu même."

Jusqu'à ce jour, qui avait cru, qui avait su, qui avait compris cette merveille inouïe, la divinisation de l'inerte matière. Monsieur nie qu'elle soit inerte; il le fait bien, puisqu'il en fait le souffle de Dieu même.

Il voit Dieu partout, sauf dans l'âme humaine, précisément la même où Dieu se plaît à résider et à agir plus parfaitement, ayant créé notre âme pour être sa vivante image et agir sous la conduite de son esprit. Monsieur change tout cela; il lui plaît de refuser à l'homme l'esprit de Dieu et de le prodiguer à la matière brute, aux plantes et aux hiboux:

"L'Esprit de Dieu, dit-il, chassé de l'homme par l'homme même, et resté dans la nature qui respire, qui vibre, qui chante, qui rayonne et qui ne cesse de produire!—Je comprends que toute la nature est une série de mouvements et d'énergies."

—Si ce mouvement et ces énergies se confondent avec l'action et l'éternelle énergie de Dieu même, nous sommes jetés en plein panthéisme.

4o Ainsi, M. Dansereau, qui refuse soigneusement tout hommage à l'Homme-Dieu, se montre-t-il fervent adorateur du dieu matière, force physique, progrès physique; il n'oublie pas même de fixer là son ciel et d'y réserver un coin pour y multiplier sans fin les jouissances matérielles, bien entendu, car il n'en connaît pas d'autres. Écoutons-le encore:

Dieu fit Adam ignorant. Pour apprendre quelque chose, le bon homme fut contraint de se révolter; sans cela, jamais il ne s'y serait décidé, tant il était bon garçon! La révolte fut le triomphe décisif sur l'ignorance primitive, ayant Dieu pour auteur incorruptible. En se débarrassant des liens de Dieu, l'humanité est en progrès constant, comme elle l'est depuis, marchant toujours d'elle-même, sous l'irrésistible impulsion des forces physiques, ces forces qui donnent la science et qui perfectionnent, ces forces ennemies de Dieu, auteur de l'ignorance.

Si les partisans de Lucifer ne sont pas satisfaits de ces doctrines, ils sont bien exigeants. En le créant, Dieu fit d'Adam le plus instruit des hommes.

2o. Voici un autre exemple de la clarté des idées:

"La nature existe parce que la Genèse le dit: jusqu'ici nous avons cru que la Genèse racontait la création parce que Dieu avait réellement créé. Nous avions tort. M. Dansereau donne une autre tournure aux affirmations de Dieu et à ces œuvres; il vient y mettre tout à neuf, tout en pleine lumière. Pour lui, il n'y a pas de doute qu'après cette création tout était encore invisible et impalpable."

La nature existe parce que la Genèse le dit: jusqu'ici nous avons cru que la Genèse racontait la création parce que Dieu avait réellement créé. Nous avions tort. M. Dansereau donne une autre tournure aux affirmations de Dieu et à ces œuvres; il vient y mettre tout à neuf, tout en pleine lumière. Pour lui, il n'y a pas de doute qu'après cette création tout était encore invisible et impalpable. Et pourtant il nous parle de la création de la terre.

Mais d'un souffle il la pulvérisée, réduite en atômes, en impalpables. Que voulez-vous? Il se figure énoncer des merveilles et il ne fait que voguer au milieu des nuages.

3o Il enseigne que "la matière part de l'invisible et se réduit encore à l'invisible."

A l'appel de Dieu, la matière est sortie du néant et a pris existence. S'il ne voulait que dire cela, notre philosophe le dirait en peu de termes, car il sait très bien s'exprimer. Alors que veut-il nous apprendre? Selon lui, la matière part de l'invisible, retourne à l'invisible. Dieu est invisible: alors la leçon du Maître signifie-t-elle que la matière part de Dieu comme portion intégriante et qu'elle retourne à Dieu comme portion de son être? Ce serait dans ce cas un beau panthéisme.

M. Dansereau veut-il nous y mener? "La matière, dit-il, n'est pas le produit d'un acte que nous supposons, mais le souffle de Dieu même."

Jusqu'à ce jour, qui avait cru, qui avait su, qui avait compris cette merveille inouïe, la divinisation de l'inerte matière. Monsieur nie qu'elle soit inerte; il le fait bien, puisqu'il en fait le souffle de Dieu même.

Il voit Dieu partout, sauf dans l'âme humaine, précisément la même où Dieu se plaît à résider et à agir plus parfaitement, ayant créé notre âme pour être sa vivante image et agir sous la conduite de son esprit. Monsieur change tout cela; il lui plaît de refuser à l'homme l'esprit de Dieu et de le prodiguer à la matière brute, aux plantes et aux hiboux:

"L'Esprit de Dieu, dit-il, chassé de l'homme par l'homme même, et resté dans la nature qui respire, qui vibre, qui chante, qui rayonne et qui ne cesse de produire!—Je comprends que toute la nature est une série de mouvements et d'énergies."

—Si ce mouvement et ces énergies se confondent avec l'action et l'éternelle énergie de Dieu même, nous sommes jetés en plein panthéisme.

4o Ainsi, M. Dansereau, qui refuse soigneusement tout hommage à l'Homme-Dieu, se montre-t-il fervent adorateur du dieu matière, force physique, progrès physique; il n'oublie pas même de fixer là son ciel et d'y réserver un coin pour y multiplier sans fin les jouissances matérielles, bien entendu, car il n'en connaît pas d'autres. Écoutons-le encore:

BRYSON GRAHAM & Co

NOUVEAUX TAPIS

Jamais auparavant a-t-on vu tant de beautés et de belle valeur.

Tapis Tapisserie et Bruxelles

directement des fabriques à des prix qu'on ne peut offrir ailleurs, et ce, malgré les droits de douane

Bruxelles et harrison

Ce fameux tapis est en nombre ici, son tissu n'a pas besoin d'être recommandé.

Tapis Wilton, Moquette et Axminster

Rivalisant de beauté avec la nature quant aux dessins—Mouleurs, et bien jolis. Surprenants par leurs bas prix.

Tapis en laine—tout laine Tapis Union—bon marché Tapis écossais—qui durent bien.

Nattes carrés artistiques, etc.

Linoléums, Prêlarts, Meubles, Vaisselle, Poêles.

Bryson Graham & Cie.

144, 146, 148, 150, 152 et 154, RUE SPARKS, Ottawa.

"LE SPECTATEUR"

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Publié par la Société de Publication Conservatrice de Montréal

ABONNEMENT

Hull et Ottawa : Un an \$2 00
Hull et Ottawa : Six mois 1 00
Montréal et Québec : Un an 2 00
Montréal et Québec : Six mois 1 00

ANNONCES *Mortis Nonpareil*
Première insertion 10 cts à gr
Insertions subséquentes 5 cts. la ligne
Une fois par semaine 2 cts. la ligne

NAP. PAGE, Administrateur.

Bureaux et ateliers No 154 rue Principale Hull, Qué.

VENDREDI 9 NOVEMBRE 1894.

ACTUALITES

Le comité des douanes de la chambre française a sanctionné le traité franco-canadien. La chambre en fera autant sous peu.

En se promenant à cheval, samedi, M. Dalton McCarthy a été jeté à bas de sa monture et blessé assez gravement au côté droit.

Le Club conservateur de Montréal a décidé de faire une démonstration à l'hon. M. Oimet à son retour des provinces maritimes où il est présentement.

Une épidémie qu'on a raison de croire être la fièvre noire sévit actuellement à Valcartier, comté de Québec. Plusieurs personnes ont déjà succombé à la terrible maladie.

Une parole de Nicholas II, le nouvel empereur de Russie : "Je suis un chrétien, mais ma foi au Sauveur ne me donne pas le droit de persécuter les autres à cause de leur foi."

Une dépêche de Rome dit : Contredisez toute nouvelle tendant à faire croire qu'un tel ou un curé recueillera la succession de feu Mgr Taché. Ce vénérable prélat a écrit deux fois au moins au Vatican pour recommander la nomination d'un Père Oblat à sa succession, après sa mort.

Le gouvernement Haultain est sorti victorieux des élections du Nord-Ouest. Il a promis à la dernière session de l'Assemblée Législative d'étudier les lois scolaires des Territoires et d'en faire disparaître les injustices qui peuvent s'y trouver. Tous les amis de l'ordre espèrent qu'il profitera de sa victoire pour remplir sa promesse.

Une dépêche de Heath Point, Anticosti, dit que le steamer HESTIA est ancré à 29 milles à l'est ; que son arbre de couche est rompu et qu'il demande de l'aide. Le LORND STANLEY est parti samedi, pour aller lui porter secours. Une autre dépêche dit que le Steamer ESCALONA est passé à Heath Point à 9 hrs, hier soir, avec le HESTIA à sa remorque.

La Presse vient d'entrer dans sa onzième année d'existence. Ce journal tire, dit-on, à près de 40,000 numéros par jour.

C'est une circulation qu'aucun autre journal français en Canada n'a encore atteinte.

Nos félicitations à son éditeur propriétaire dont l'habileté est vraiment merveilleuse, si cette histoire relative à la circulation est sérieuse.

M. Tarte recroqvait la candidature libérale dans Bonaventure, pour le siège rendu vacant par la mort de M. Mercier. Le député de l'Islet résignerait alors son mandat actuel, au fédéral que M. Joly tenterait ensuite d'enlever.

M. Tarte a déjà représenté Bonaventure à la chambre d'assemblée de Québec dont il faisait partie lors du coup d'état du lieutenant-gouverneur Letellier.

Le gouvernement vient d'instituer une commission d'enquête départementale sur les prix de fret du Pacifique Canadien. Les commissaires sont MM. Peter S. Archibald, ingénieur en chef du chemin de fer Intercolonial ; H. H. Schafer, agent de fret de l'Intercolonial ; W. Pierce, surintendant des mines du Dominion, Calgary, Territoires du Nord-Ouest ; Wm H. Allison, inspecteur des homesteads, Deloraine, Man.

On écrit d'Hamilton :

Le rapport de l'auditeur du Grand-Tronc qui a été chargé d'examiner les livres de Fred Filgiano, le caissier délégué de la compagnie, ne sera terminé que dans une couple de jours.

Le déficit s'élève, dit-on, à \$18,000. Les directeurs de la compagnie du Grand-Tronc savent où Filgiano s'est enfui et vont le faire arrêter aussitôt que le montant des sommes volées par lui sera connu.

L'INDUSTRIE DANS LE PLAN DE LA PROVIDENCE

Il y a quelques jours, un article, sous le titre qui précède, parut dans la Presse avec la signature de M. Arthur Dansereau, ancien journaliste.

Nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur cet article en le reproduisant, et nous avons cru devoir faire certaines réserves sur quelques-unes de ses propositions que nous croyions en opposition avec la bible.

Malgré le silence de nos confrères catholiques à l'égard du même article, nous n'avons pas été seul de notre avis, et pour s'en convaincre, qu'on lise la réponse de notre collaborateur Justin, que nous donnons aujourd'hui sur notre première page.

Cette réponse n'a besoin d'aucun commentaire de notre part.

Qu'il nous suffise de dire que la doctrine catholique comme la plus rationnelle philosophie s'y trouvent exposées des plus savamment.

"LE TEMPS"

Nous accusons réception de premiers numéros du nouveau journal *Le Temps* fondé à Ottawa par notre ancien confrère, Oscar McDonell, ci-devant propriétaire et rédacteur du *Canada*.

Le Temps est un journal quotidien publié dans les intérêts du parti libéral. Dans son article-programme, M. Oscar McDonell se réclame du parti de Lafontaine, et il n'hésite pas à dire que c'est M. Laurier qui est aujourd'hui son idéal.

Ce n'est pas encore le temps de faire ressortir la position anormale que prend notre nouveau confrère des son début.

Nous lui prédisons, toutefois, beaucoup de peine à concilier ces deux termes représentés par Lafontaine et Laurier.

Notre confrère qui est probablement un disciple de l'évolutionniste Darwin, est comme son maître encore bien loin du *missing link*.

En attendant qu'il arrive à cet anneau perdu, nous lui souhaitons de tout cœur longue vie et prospérité.

"LE DIABLE AU XIXe SIECLE"

Tel est le titre d'une revue mensuelle qui se publie à Paris et qui fait une guerre à mort aux sociétés secrètes et au faux spiritisme de notre temps, représentés comme autant de moyens diaboliques pour pervertir le monde.

Le numéro de cette revue que nous avons sous les yeux est du mois de mai dernier.

A la page 132 nous trouvons un article en réponse à une attaque de notre poète Louis Fréchette contre Leo Taxil, ancien franc-maçon et libre-penseur, revenu dans le giron de l'église catholique.

M. Fréchette accusait Taxil 1o. D'avoir été condamné à la prison pour escroquerie ; 2o. D'avoir fait des conférences pour ramasser sous de faux prétextes l'argent des pauvres ouvriers ; 3o. D'avoir été arrêté, étant ivre, pour outrage public à la pudeur ; 4o. D'avoir tenu un cercle illicite et de n'avoir, étant trésorier de ce cercle, jamais rendu compte des argents perçus des membres.

M. Taxil réfute toutes ces accusations, et il ajoute que des avocats de Montréal lui ont offert de citer en son nom *La Patrie* et M. Fréchette devant nos tribunaux pour en obtenir une juste condamnation.

Nous n'avons encore lu rien à ce sujet dans aucun de nos journaux canadiens.

M. Taxil dit que la Revue "Le diable au XIXe siècle" a 2,000 abonnés dans le Canada.

C'est dans cette revue qu'écrit le Dr Bataille.

Ce pseudonyme a prétendu dernièrement dans un long article que le diable apparaissait dans les loges maçonniques, et il citait un exemple à l'appui.

Si l'on continue dit, *La Minerve*, à chauffer à blanc, sans rime ni raison, le sentiment national, ce sentiment sera fort ému lorsqu'on en aura besoin pour de grandes causes.

Les élections aux Etats-Unis

Il y a eu mardi dernier, aux Etats-Unis, des élections générales pour le renouvellement de la chambre des représentants à Washington, et le résultat a été un désastre pour le parti maintenant au pouvoir, c'est-à-dire, le parti démocrate.

C'est le parti protectionniste à outrance qui l'emporte sur le parti qui voulait arriver graduellement au libre-échange, et se contenter d'un tarif de revenu.

Il peut se faire cependant que cette victoire des républicains n'aggrave pas la situation au point de vue canadien, si les vainqueurs, instruits par l'expérience que leur a donnée la défaite du tarif McKinley, adoptent un programme plus modéré.

La nouvelle chambre élue ne s'assemblera qu'en 1895.

LA VICTOIRE EPISCOPALE

La *Semaine Religieuse* de Montréal accueille avec bonheur le jugement de la Cour Supérieure à Montréal, dans la cause du *Canada Revue* vs. l'évêque de Montréal, qui affirme la liberté de l'Eglise et de l'épiscopat. Voici l'article qu'elle consacre à ce jugement :

"L'honorable juge Doherty a rendu son jugement, mardi dernier, dans la cause de la *Canada Revue* contre Monseigneur l'archevêque de Montréal. Ce jugement était attendu avec impatience.

Il a été une victoire pour l'Eglise, un soulagement pour la conscience catholique, la reconnaissance officielle par nos tribunaux civils des droits de l'épiscopat.

Ces droits avaient été méconnus, les voilà noblement vengés.

Il a été proclamé que l'Eglise catholique est reconnue dans notre pays et que le drapeau britannique la protège.

C'est une société régulièrement constituée ; l'Etat respecte ses lois, et dit à ceux qui s'en prétendent les sujets : "Vous devez vous y soumettre."

La leçon est bonne : elle a été donnée avec autant de force que de dignité.

Dans cette cause, c'est le principe même de la liberté religieuse qui triomphe.

Tout le peuple s'en réjouit et remercie le ciel.

Au nom de la doctrine et de la morale dont il est le gardien, au nom des âmes dont il est le guide et dont il répond devant Dieu, l'archevêque avait prohibé la lecture d'une *Revue* qui lui paraissait dangereuse.

Il avait agi comme agiraient le père de famille qui enlèverait des mains de ses enfants l'arme funeste avec laquelle ils pourraient se donner la mort. Et les bons catholiques l'en avaient remercié.

Alors on l'avait traîné devant le tribunal civil et on lui avait demandé : "Pourquoi avez-vous fait cette défense ?" Et l'archevêque avait répondu : *C'est une question de conscience qui relève d'un autre tribunal.*

Et mardi, le tribunal civil s'est prononcé : "Monseigneur, c'est une sentence que vous avez portée ; en elle, rien de malicieux. L'appréciation de vos motifs n'appartient pas à cette Cour. Vous avez exercé votre droit d'évêque ; l'on ne fait de tort à personne en exerçant son droit." (1)

Voilà ce qui ressort du jugement de l'honorable juge.

C'est une étude magistrale dont les plus savants juristes aussi bien que les plus humbles catholiques féliciteront l'auteur.

Son énoncé a duré près de deux heures.

La *Semaine Religieuse* se fera un devoir de le publier en entier.

Les savants avocats que Monseigneur s'était choisis, Messieurs Taillon et Geoffroy, ont remporté un beau succès. Leurs plaidoyers resteront comme des monuments d'éloquence et de science légale dans les annales du barreau canadien, et à eux aussi nous offrons de tout cœur nos félicitations les plus vives et nos remerciements les plus sincères.

(1) This is then unquestionably not a case where this Court should interfere with, still less declare wrongful the decision of defendant now under examination. He acted in accordance with the law of the society whose dignity he is. Both in arriving at and putting into execution that reading, or otherwise supporting the *Revue* in question, should be prohibited to Catholics, and pointing out the ecclesiastical penalty which would follow disobedience to that prohibition, he was within the scope of his rights and duties as such dignitary, and is not shown to have acted maliciously. His act was therefore but the legitimate exercise of a right, as between him and those at all events to whom his prohibition was addressed. (Extrait du jugement)

ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Le *Standard*, de Londres, l'un des principaux organes politiques de l'Angleterre, dit :

"Nous ne croyons pas que l'alliance franco-russe soit beaucoup affectée par la mort du tsar. Son fils Nicolas devra suivre pendant longtemps dans sa politique les sentiers battus par d'autres."

M. Greenway et les Catholiques

On lit dans le *Courier de St. Hyacinthe* :

"L'honorable M. Laurier vient de terminer sa promenade dans le nord-ouest. Il était accompagné de son ami, M. Greenway, qui a eu sans doute une éloquence plus persuasive que celle du grand chef libéral ; car nous voyons que celui qui se promettait de convertir en a été pour ses frais, si intention de convertir il avait. Les catholiques de la province de Québec espéraient beaucoup de résultats des entrevues de l'hon. M. Laurier et de ses amis qui gouvernement à Winnipeg. Ceux-ci feraient une concession en faveur du chef libéral ; ils consentiraient à rendre justice et à laisser la liberté aux patriotes et aux corréligionnaires de M. Laurier, M. Laurier le demandant.

Ces belles espérances étaient vaines et l'on doit croire qu'il y a eu plutôt entente entre M. Laurier et M. Greenway, à la suite des longs entretiens qu'ils n'ont pas manqué d'avoir sur la question des écoles du Manitoba pour maintenir la situation actuellement créée aux catholiques.

Il ne faut pas oublier ce que disait M. Laurier devant son auditoire anglais : *ce sont, disait-il, les écoles publiques qui formeront les générations nouvelles à l'idée d'une seule nationalité, d'un intérêt commun.*

Le gouvernement de Winnipeg vient de déclarer que la loi sur les écoles serait maintenue ; et cette déclaration, il l'a faite en quittant les bras de M. Laurier.

Voilà le résultat des belles promesses du chef libéral aux catholiques de Québec."

De la Décence, s'il vous plaît.

Du *Moniteur de Lévis* :

Les journaux libéraux ont beau faire, ils ne réussissent pas à faire de M. Mercier un bienfaiteur de la Province, encore moins un dieu.

Il y a une question de morale, d'enseignement, d'histoire politique qui fera obstacle à ce qu'il soit jamais proposé comme un exemple. Ils peuvent en prendre leur parti. Ça ne passera pas. Et plus ils insisteront, moins ça passera.

L'un d'eux énumérait l'autre jour ce qu'il appelait les bienfaits de M. Mercier : le règlement des biens des Jésuites, les écoles du soir, les ponts en fer, les chemins de colonisation, les libéralités aux incen liés de St-Sauveur et de Hull, et aux victimes de l'éboulement de la rue Champlain. Il en oublie, et des milliers, comme par exemple, les \$10,000.00 données à une université de Toronto, les \$200,000.00 mises au crédit de M. Pacaud, de son frère et de lui-même. Personne ne conteste la générosité de M. Mercier. Mais qui a payé pour toutes ces libéralités ? C'est se moquer du public que de mettre au compte de la grandeur d'âme de M. Mercier tous ces bienfaits qui nous coûtent une taxe annuelle supplémentaire d'un demi million.

M. Mercier a pu passer pour un grand homme, un homme d'Etat tant que le peuple a pu croire qu'il faisait si grand avec les ressources ordinaires de la Province. Mais quand ses secrets de Polichinelle ont été connus, il n'a plus été regardé que comme un vulgaire imposteur.

Croit-on que le premier ministre actuel ne pourrait pas faire autant de générosité que M. Mercier avec l'argent du public ?

Qu'est-ce qui l'en empêche ? Une seule chose : il est honnête homme.

Un peu de convenance, s'il vous plaît. Car il va falloir troubler vos extases.

FÊTE AUX HUITRES

La Cour St François de Salles No 383, ordre des Forestiers Catholiques, de la Pointe à Gatineau donnera, dimanche soir, dans la salle de l'hôtel-de-ville, une grande fête aux huitres, à l'occasion de l'anniversaire de sa fondation. Tous les frères des différentes cours de Hull et d'Ottawa sont par la présente invités.

Grand banquet au consul général de France

Un banquet a été donné, mercredi, à Montréal, par la chambre de commerce au consul général de France, M. Kleckowski.

Voici, d'après *La Minerve*, un résumé de quelques uns des discours qui ont été prononcés en cette circonstance :

DISCOURS DU PRÉSIDENT

Monsieur le consul-général de France.

Au moment où vous fixez votre résidence officielle dans la métropole commerciale de notre pays, les membres de la Chambre de Commerce de Montréal, unis à d'autres citoyens marquants, sollicitent la faveur de vous offrir leurs souhaits de bienvenue les plus pressés et les plus cordiaux.

En vous, Monsieur le consul-général, nous saluons le diplomate distingué qui compte déjà de si brillants états de service, mais nous saluons surtout le représentant officiel de la France qui nous est chère à plus d'un titre, et en particulier de cette France industrielle et commerciale avec laquelle nous désirons renouer les relations d'affaires d'autrefois.

Pour cela, nous comptons sur la ratification du traité franco-canadien dont nos législateurs viennent d'adopter les clauses, et, comme complément nécessaire, nous comptons sur l'établissement d'une ligne de paquebots transatlantiques reliant directement le port de Montréal avec ceux de la mère patrie. Et comme pour parvenir à ces fins, votre concours actif nous est d'une nécessité absolue, nous nous permettons de le solliciter avec instance.

Vous voudrez bien en même temps, M. le Consul-Général, exprimer à votre gouvernement combien nous lui sommes reconnaissants d'avoir daigné faire de notre ville le siège de la principale résidence française du pays.

DISCOURS DU CONSUL

"L'adresse dont vous venez d'entendre la lecture, dit-il, est aimable, claire et précise. Il me faudrait répondre dans la même mesure, mais comment être bref quand il s'agit d'exprimer ma reconnaissance pour la démonstration dont je suis l'objet de votre part. Vous venez de nous donner un exemple frappant de l'hospitalité canadienne. Je vous remercie pour le magnifique bouquet que vous avez bien voulu m'offrir. Je remercie spécialement les honorables MM. Bovell et Curran, membres du gouvernement fédéral, d'avoir bien voulu y assister. Leur présence ajoute beaucoup à la signification de la fête."

Le transfert du consulat-général de Québec à Montréal a été l'occasion de cette fête.

Laissez-moi vous dire que venir à Montréal était quitter Québec, et Québec pour un français est d'un charme infini ; car autour de Québec voltigent de chers souvenirs.

Permettez-moi d'offrir à Québec un salut cordial. Je compte aller voir souvent les amis que j'ai laissés là-bas. Québec a été témoin du patriotisme français dans ses premiers et ses derniers efforts. Je me rappellerai toujours la tristesse qui envahissait nos jeunes âmes quand nous lisions au collège cette page héroïque de votre histoire qui se termine par l'abandon du Canada. Ce que nous ne savions pas alors, c'est que cette poignée de français devait être le noyau de cette belle nation canadienne si justement fière de ses artistes, de ses orateurs, de ses hommes d'Etat, et qui, comme l'a dit le lieutenant-gouverneur Chapleau, est heureuse dans sa loyauté.

La France n'oubliera jamais les liens de parenté qui la lie au Canada et elle réclamera toujours ces liens de parenté sans crainte d'une puissance amie, parce que les questions de famille n'ont rien à voir avec la politique et dans notre pays les deux nations vivent en famille.

Le consul adresse ensuite la parole en anglais et rend hommage aux qualités de la race anglo-saxonne. Après cette courte excursion sur les "côtes de l'Angleterre," le consul répond à quelques points de l'adresse et dit qu'il a tout lieu de croire que les relations commerciales entre les deux pays seront ratifiées.

Dans tous les cas, il espère pouvoir compter sur la bonne volonté et le concours du gouvernement de la république et il voit avec plaisir que cette question du traité a été mise sérieusement à l'étude de l'autre côté.

Le consul assure qu'il ne manquera pas de transmettre les remerciements mentionnés dans l'adresse à M. Hanotaux, le ministre des affaires étrangères.

En terminant, il boit au développement du commerce entre la France et le Canada.

Ce discours, vibrant de patriotisme, a été souvent interrompu par les applaudissements.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. BOWELL

Il remercie la chambre de commerce de son invitation et il se déclare heureux de pouvoir saluer, dans la person-

ne de M. Kleckowski, le représentant de la France. Dans des termes magnifiques, il souhaite la bienvenue au consul et fait l'éloge des canadiens français, qui se sont toujours distingués par leur loyauté. Depuis longtemps il est en relation, soit à Ottawa, soit ailleurs avec des canadiens-français, et jamais la discorde n'est venue troubler la franche amitié qui les unissait.

Il s'étonne que le Canada et surtout la Province de Québec, n'ait pas songé plutôt à établir des relations commerciales plus larges avec la France. Il dit que bien qu'il soit protectionniste, il veut la liberté de commerce ; il désire que les relations commerciales avec toutes les nations et surtout avec la France s'étendent. Mais il tient à ce qu'on nous offre quelque chose en retour de ce que nous donnons.

Le Canada, dit-il, est arrivé à un âge où il doit s'affermir et occuper une place enviable parmi toutes les nations du globe. Par conséquent il doit adopter une politique qui le maintiendra à cette place d'honneur.

En même temps que nous voulons une politique large sous le rapport de relations avec les pays étrangers, nous désirons faire de nos manufactures des industries puissantes, capables de rivaliser avec n'importe quelles industries dans le monde.

Il exprime le vœu que le gouvernement français verra d'un œil aussi favorable un traité de commerce entre les deux pays et une ligne de steamers que le gouvernement canadien le voit lui-même.

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT D'OTTAWA.

AVIS

Avis est par le présent donné que tous les livres de comptes, tous les billets promissoires et obligations appartenant—et à eux dus—à la succession de MM. Roy et Roy, savoir, Arthur Roy et Magloire Roy, tous deux du canton de Maniwaki, dans le comté d'Ottawa et la province de Québec, commerçants et co-associés, et faisant ci-devant affaires dans le dit canton de Maniwaki, dans le comté d'Ottawa et la province de Québec, et ailleurs, sous les nom et raison de Roy et Frère, ont été, par acte de vente notarié, exécutés dans la cité de Montréal, le vingt-cinquième jour de juillet, 1894, devant Henry Fry, notaire public, de la dite cité de Montréal, vendus et transférés à Charles Logue, marchand, du dit canton de Maniwaki, par John Hyde, de la cité de Montréal, comptable, en sa qualité de curateur, nommé conformément à la loi de la propriété et succession des dits Arthur Roy et Magloire H. Roy, la dite propriété comprenant les dits livres de comptes, billets promissoires et obligations des dits Arthur Roy et Magloire H. Roy, lesquels ont été cédés judiciairement et conformément à la loi par suite d'insolvabilité de leurs ci-devant propriétaires, et que la dite vente et le dit transfert des dits livres de comptes, billets promissoires et obligations a été ainsi faite sur l'ordre de la cour supérieure siégeant en revision dans et pour le district de Montréal, sur un appel d'un jugement de la Cour Supérieure pour le district d'Ottawa, et sur l'avis des inspecteurs de la dite succession, suivant la loi, et que les dits livres de comptes, billets promissoires et obligations ont été subseqnement, savoir, le deuxième jour d'août, 1894, vendus et transférés par le dit Charles Logue à Thomas Birks, agent, de la cité de Hull, qui est maintenant propriétaire des dits livres de comptes, billets promissoires et obligations, et a seul le droit d'en percevoir les montants ; et avis est de plus donné qu'une copie authentique de l'acte de vente et du dit transfert faits par John Hyde au dit Charles Logue, et un double de l'acte de la dite vente faite par Charles Logue ou dit Thomas Birks ont été dûment déposés dans le bureau du protonotaire de la Cour Supérieure pour le district d'Ottawa, dans lequel les dits MM. Roy et Roy avaient leur place d'affaires, et tous les intéressés sont requis de se conformer à ce qui précède.

THOMAS BIRKS.

HULL, 7 Novembre, 1894.

FORTIN et GRAVELLE

MANUFACTURIERS DE

C-H-A-U-X

HULL, Qué.

Cette chaux, au dire des entrepreneurs, est la meilleure qui soit fabriquée au Canada.

Les ordres par la malle et par téléphone sont exécutés promptement.

J. N. Fortin J. E. Gravelle

Le Baume Nasal donne un soulagement immédiat pour le rhume de cerveau ; il guérit rapidement. Il ne manque jamais son effet.

VISITEURS DISTINGUÉS

Jeudi dernier, les membres de la Cour St. André-Avellin No 393, O. F. C., avaient l'honneur de recevoir le Révérend Père Alexis, de l'Ordre des Capucins, et le Très Révérend Chanoine Bélauger.

Après avoir encouragé les membres de cette Cour à continuer leur œuvre, le R. Père leur recommanda de la propager le plus possible, car, a-t-il dit, l'Ordre des Forestiers Catholiques est une société de bienfaisance des plus avantageuses, des plus grandes, et répandue dans presque toute l'Amérique du Nord et surtout hautement approuvée par l'Eglise.

Après quelques bienveillantes recommandations les visiteurs se retirèrent.

S. A. et C.

ST. ANDRÉ-AVELLIN, 8 Nov. 1894.

Vient de paraître

Chez Leprohon et Leprohon, éditeurs de la Bonne Littérature Française, le 10^e numéro de leur publication mensuelle intitulée "Le Coureur de dot", par Ducampfranc.

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié "Le remords d'un faussaire", une œuvre du même auteur qui a paru avec un remarquable succès dans le 5^e numéro de la Bonne Littérature Française et qui a obtenu un des plus grands succès dans toutes les parties du Canada ainsi qu'aux Etats-Unis. Ils trouveront dans "Le coureur de dot" comme dans cette dernière œuvre la même noblesse de sentiments, la même grandeur de caractère, le tout agrémenté d'un style gracieux et brillant.

Le coureur de dot" foisonne d'aventures tragiques, de situations attendrissantes, d'événements inattendus. Les lecteurs et surtout les innombrables lectrices de La Bonne Littérature Française nous sauront gré certainement de leur avoir donné un chef-d'œuvre de ce genre. Ce volume est en vente au complet dans tous les dépôts de journaux pour 10 cents seulement et chez les éditeurs, Leprohon, No 55 rue St-Gabriel, Montréal ayant pour agent à Ottawa & Hull Lassalle Gravelle 63 1/2 Rue Rideau Ottawa.

N. B. — Numéro précédent ce dernier "Le sacrifice d'un fils", par Ernest Baudet, grand roman dramatique, en vente dans tous les dépôts de journaux pour 10c et chez les éditeurs.

NOTES DE HULL

—Le bureau des commissaires d'écoles catholiques s'est assemblé mercredi après-midi.

—Le conseil de ville se réunira de nouveau lundi prochain.

—Ce soir, grande soirée à la salle de l'œuvre de la Jeunesse, au profit de la Conférence St. Vincent-de-Paul.

—M. et Mme Elzéar Dion sont de retour de leur voyage de noces.

—Essayez le célèbre tabac BEAVER en palette pour chiquer. Défiévous des fausses imitations.

—M. Camille de Martigny, avocat, est parti hier matin, avec sa famille, pour St. Jérôme.

—Le service anniversaire de feu Arthur Groulx, a été chanté à la basilique d'Ottawa, samedi, par le fils du défunt, M. l'abbé Groulx, de l'archevêché. Un grand nombre de parents demeurant à Hull, ont assisté aux funérailles.

—Le conseil de ville d'Aylmer se réunira ce soir.

—Lorsque vous achetez le tabac BEAVER, le favori des gentilshommes, assurez-vous du véritable.

—La chasse abonde à East Templeton. M. A. Dufresne a tué mercredi dernier, d'un seul coup de fusil, quatre canards, capturé deux renards et un chat sauvage vivants. Les perdrix sont en abondance.

—M. l'abbé Champagne, curé de la paroisse St. François de Salle, de la Pointe à Gatineau, s'embarque aujourd'hui à Liverpool pour revenir au Canada.

REMERCIEMENTS

Je, soussigné, désire remercier les nombreuses pratiques pour le généreux encouragement qu'elles ont donné à la société Feely et Larose, boulangers, pendant les cinq dernières années qui se termineront le 31 courant, date de la dissolution de la société. A cette date, la société sera dissoute, et je continuerai comme par le passé à donner pleine et entière satisfaction aux pratiques qui voudront bien me continuer leur patronage. J'ouvrirai une boutique de boulanger sur la rue Brewery, No 91, avec les améliorations les plus nouvelles et je compte sur le patronage du public.

J. B. LAROSE

Soirée dramatique à Hull

Donnée par le cercle dramatique de Hull au profit de la conférence St. Vincent-de-Paul, vendredi soir, le 9 novembre 1894, dans la salle de l'Œuvre de la Jeunesse, à Hull. "Les Jeunes Captifs," drame en trois actes.

Cette tragédie est des plus belles et des plus touchantes; même elle emprunte à la musique et aux chants chrétiens les accents les plus propres à faire vibrer les fibres intimes du cœur humain.—La célèbre chanson "Vision d'un Captif" est tirée de ce drame.—"Les Jeunes Captifs," Alfred, âgé de 10 ans, et Frédéric, enfant de 12 ans, mériteront toutes vos sympathies; vous ne verrez pas leurs larmes, vous n'entendrez pas leurs prières et leurs chants si touchants sans vous sentir profondément émus.

Aux entrées il y aura belle musique par l'orchestre.

Prix d'entrée, 25 cts. Sièges réservés, 35 cts. Portes ouvertes à 7.30 hrs. p. m.

Donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu.

A TRAVERS OTTAWA

Smoking Concert

Ce soir, le cercle littéraire de la Société des Amis du Sacré Cœur, donnera un "Smoking Concert", dans sa salle de réunion.

Foot-Ball

Le club de Foot Ball, de l'Université d'Ottawa, champion de la province de Québec, se rencontrera samedi prochain, avec le club de l'Université de Toronto. La partie commencera à 2.30 p. m. et promet d'être des plus attrayantes. Notre club étant le seul qui n'a pas encore été battu cette année, celui de Toronto, va sans doute faire des efforts inouïs pour lui ôter son titre. A samedi donc.

Conduit au pénitencier

L'inspecteur de la police du Dominion, M. Dan O'Leary, est arrivé de Regina, où il était allé conduire le nommé Neale, le concussionnaire du Grand Tronc, qui après avoir été extradé d'Angleterre où il s'était réfugié pour échapper à la justice, fut condamné au pénitencier de Stony Mountain pour sept ans. M. O'Leary a parcouru dix mille milles depuis son départ d'Ottawa le 30 septembre dernier.

Obseques imposantes

Les funérailles de P. M. Duffy, ont eu lieu mardi à 3h. Près de 200 membres des cours des Forestiers Catholiques et particulièrement de la cour Capital, dont le défunt faisait partie, suivaient le convoi funèbre; tous avaient revêtu l'insigne de l'ordre recouvert d'un crêpe.

A l'Eglise Ste Brigitte, un libéra solennel fut chanté et le Rév. abbé McGovern présidait la cérémonie mortuaire.

Union St-Joseph

A une assemblée générale de la société Saint-Joseph tenue le 6 novembre 1894, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour le semestre suivant:

Oliver Durocher, élu président; Jacques Duresne, élu 1^{er} vice-président; John Chamard, élu 2^eme vice-président; Alfred Dostaler, réçu sec. archiviste; Joseph Patry, réçu asst. sec.-correspondant; A. Leclerc, réçu sec.-correspondant; Isidore Côté, réçu trésorier; H. Laperrière, élu asst. trésorier; Venance Boivin, réçu 1^{er} percepteur; Arthur Morin, réçu 2^eme percepteur; Pierre Robert, fils, réçu 3^eme percepteur; Jules Lemieux, réçu bibliothécaire; H. Filiatreault, élu comm.-ord.

COMITE D'ENQUÊTE

Solomon Léveillé, président; Frs. Larocque, O. Bérubé, Adolphe Dupuis, J. B. Lamontagne, Samuel Richard et Napoléon Caseault, réélus auditeurs.

AFFILIATION

Comme on le sait, la Société St. Thomas devait à sa prochaine séance voter une motion réglementaire à l'effet de s'affilier à toute autre société de secours mutuels agréée par la majorité de ses membres.

Cette proposition a été adoptée lundi soir.

On peut voir l'intérêt qu'on porte à cette question, par l'assemblée nombreuse qu'il y avait. Après quelque discussion, le vote ayant été pris donna le résultat suivant: Pour la motion: 129, contre 3. Il est inutile d'ajouter que cette majorité écrasante a soulevé des applaudissements toujours dans la salle.

M. le chanoine Campeau, chapelain de la société, assistait à cette séance. Dans un joli discours, il s'est prononcé en faveur du projet et a invité les rares dissidents à laisser le champ libre à la majorité.

MENUS FAITS

— Les sœurs du Bon Pasteur, à Ottawa, vont faire agrandir leur monastère afin de continuer leur bonne œuvre avec plus d'avantage. On estime à \$50,000 le coût des travaux.

— M. Donald McMaster, C. R. de Montréal, est en ville, de même que M. l'avocat Emard, procureur pour M. Emmanuel Saint-Louis dans le procès que le gouvernement a intenté récemment à ce dernier.

— L'université d'Ottawa a de nouveau choisi sir James Grant comme son représentant à la convention médicale d'Ontario. Sir James tient ce poste responsable depuis bien des années. De fait, il fait partie du conseil médical d'Ontario depuis sa formation en 1866.

— George Ferguson, jeune homme de 30 ans, employé comme garçon de ferme chez M. Stout, près de Newboro, s'est suicidé en se pendant à une branche d'arbre.

Dans une de ses poches, on a trouvé un rasoir.

ENFIN SOULAGÉ

L'expérience d'une jeune demoiselle de Londresboro

Une victime de douleurs révéreuses, étourdissement et pauvreté du sang. A de certains moments ne pouvait même pas monter la marche. Comment elle recouvra la santé et la force.

Du *Clinton New Era*,

Mlle Kate Longman est une jeune demoiselle d'environ vingt ans qui demeure avec sa mère dans le joli petit village de Londresboro, à six milles de la ville de Clinton. Toutes deux sont bien connues et tenues en haute estime par leurs nombreux amis. Le *New Era*, ayant entendu parler que Mlle Longman avait beaucoup souffert et avait récemment recouvert la santé par l'usage opportun d'un remède populaire bien connu, envoya un de ses représentants pour obtenir les détails sur ce cas. En réponse aux informations du reporter, mademoiselle Longman dit que, si son expérience pouvait en quelque sorte venir en aide à d'autres souffrants, elle était bien consentante à la rendre publique. "Pendant longtemps, dit-elle, je fus bien chétive, faible, abattue et à de certains moments je ressentais des douleurs dans le dos qui étaient tout simplement terribles. Mon sang avait une apparence aqueuse et j'étais sujette à des attaques de faiblesse telles que je n'aurais pu monter le seuil d'une maison même pour sauver ma vie.

Je pris un grand nombre de médicaments pour guérir ma maladie, mais sans bons résultats. A la fin, après avoir souvent lu dans le *New Era* des rapports de guérisons opérées par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams! Je résolus d'en faire l'essai. Le résultat fut que la santé commença à me revenir; les douleurs et les faiblesses m'abandonnèrent et je recouvrai mon ancienne force." Comme elle disait ces mots, Mme Longman entra, et, connaissant quel était ce visiteur et le motif de sa visite, elle dit: "Les Pilules Roses du Dr Williams, c'est le plus grand remède connu. Ma fille était si malade que je craignais pour sa vie; elle devenait continuellement de plus en plus faible jusqu'à ce qu'elle commença l'usage des Pilules Roses, et elles l'ont guérie, si bien que la maladie n'a pas, depuis, fait son apparition chez elle." Mlle Longman est actuellement l'image de la santé et elle déclare qu'elle doit tout ce bien-être aux Pilules Roses du Dr Williams. Le *New Era* en connaît bien d'autres qui ont bénéficié de l'usage de ce précieux remède.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un spécifique pour guérir les maladies qui naissent de l'appauvrissement du sang ou du mauvais état du système nerveux, telles que perte d'appétit, faiblesse générale des muscles, étourdissements, perte de mémoire, ataxie locomotrice, paralysie, sciatique, rhumatisme, danse St-Guy, suite de la grippe, scrofule, érysipèle chronique, etc. Elles sont aussi un spécifique pour les maladies particulières aux femmes, faisant cesser les irrégularités, les suppressions et toutes sortes de faiblesse chez les femmes, restaurant le sang et redonnant les roses couleurs de la santé aux joues pâles et creuses. Pour les hommes, elles opèrent une guérison radicale dans les maladies résultant d'épuisement mental, d'excès de travail ou d'aucun genre.

Les pilules du Dr Williams sont manufacturées par la Dr Williams Medicine Company, Brockville, Ont., et Schenectady, N. Y., et ne sont vendues qu'en boîtes portant leur marque de commerce et leur enveloppement imprimés en encre rouge, à 50 cent la boîte ou six boîtes pour \$2.50, et on peut se les procurer chez tous pharmaciens ou directeurs par la maille de la Dr Williams' Medicine Company ou à n'importe quelle adresse.

F. X. MARTIN. F. X. MARTIN.

ENCORE DU BON MARCHÉ

Au Magasin du Soleil

110 et 112 Rue Principale, Hull, Que

GRANDE VENTE à bon marché.—Assortiment immense, réduction énorme dans les manteaux.

Drap à menteaux, Etoffes à robes, corsets, flanellettes, sous-vêtements pour dames et messieurs, couvertes en laine blanches et grises, habillements pour hommes et enfants, dans les bas de dames.—Chaussons pour hommes, dans les fourrures, etc., etc.

UNE VISITE AVANT D'ALLER AILLEUR.

PAS DE STOCK DE BANQUEROUTE - DU NOUVEAU

PAS DE BLAGUE!! PAS DE BLAGUE!!

NOS. 110 ET 112 RUE MAIN, HULL.

F. X. MARTIN,

PROP.

CHIEN PERDU

Depuis lundi, le 5 du courant, il a été perdu, entre la barrière du chemin d'Aylmer, Hull, et la cité d'Ottawa, un épagneul blanc et noir, la queue blanche et non coupée. Répond au nom de "Sport". Une récompense sera donnée au No. 408, rue Bank. Les personnes qui seront reconnues pour avoir gardé ce chien après la publication de la présente annonce, seront poursuivies.

ON DEMANDE — Une femme pour laver tous les lundis. S'adresser immédiatement chez M. C. B. Wright, Hull.

AVIS

Est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature à sa prochaine session par John Bryson, de Fort Coulonge, marchand de bois, James B. Klock et Robert A. Klock, tous deux de Klocks Mills, dans la province d'Ontario, marchands de bois, James T. McDonnell, agent, de Klocks Mills, Hull, et John Malcolm McDonnell, de la cité de Hull, avocats, pour obtenir un acte les incorporant avec d'autres, sous le nom de "The Quinze Electric Company," avec pouvoir de construire, équiper et mettre en opération des travaux pour produire l'électricité pour lumière, chauffage et pouvoir, pour distribuer, vendre et louer, pour construire, équiper, mettre en opération pour des chemins de fer et tramways électriques dans le comté de Pontiac et nommément à tous points dans les cantons de Guigues et Duhamel, dans le dit comté, et allant auxdits cantons ou en sortant, et à tous points allant au ou sortant du Territoire organisé et non organisé formant partie des terres non concédées de la Couronne dans le voisinage des Rapides des Quinze, en bas, en haut et à côté d'eux des deux bords de la rivière Ottawa, où elle passe dans la Province de Québec, pour y construire des ponts, et acquérir, construire et maintenir des travaux de lumière électrique et d'aqueduc, dans le dit comté, et de faire toutes choses qui peuvent être nécessaires ou incidentes auxdits objets. Le fonds social de la dite Compagnie sera de \$50,000.00.

J. M. McDUGALL,
Procureur des requérants.

HULL, 6 Novembre, 1894.

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite par la compagnie E. B. Eddy, limitée, à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte accordant le pouvoir à la compagnie de procurer des débiteurs par hypothèques ou *mortgage* sur ses propriétés aux Syndics pour les porteurs de débiteurs, pour le temps présent et contenant tels autres pouvoirs et provisions, qu'il sera jugé convenable, sur les lieux.

Daté à Ottawa, ce 24^e jour de septembre A. D. 1894.

GORMULLY & SANCLAIR,
Solliciteurs pour les applicant

HOTEL -- RIENDEAU

PLACE JACQUES-CARTIER, Montreal

Cet hôtel, sous la direction de M. JOS. RIENDEAU offre tous les avantages possibles, et est l'un des hôtels les plus confortables de Montréal. Nous engageons nos amis de la capitale et de Hull, à visiter l'Hôtel Riendeau, quand leurs affaires les appelleront à Montréal. Ils n'auront qu'à s'en féliciter.

TROUVÉE.—Une pouliche âgée de trois ou quatre mois, à poil rouge, depuis mardi, le 9 courant. L'on pourra la réclamer en s'adressant à JOSEPH BOUCHER, 50 rue Charles, Hull

Si vous avez le catarrhe, employez le Baume Nasal. Il donne une guérison instantanée et certaine. Il adoucit, nettoie et guérit.

JOHN SHEPHERD,

IMPORTATEUR

225 et 227 rue Rideau, 275 rue Bank

Et Coin des rues Lyon et Sparks, Ottawa

La maison par excellence de la ville d'Ottawa pour les

PEINTURES, HUILES, TAPISSE-
RIES, VITRES PLATE GLASS, PAPIER
DE FANTAISIE pour DÉCORA-
TIONS, Etc., Etc.

Nous donnons une attention particulière à la pose des vitres pour les grandes vitrines. Décoration à l'Intérieur une spécialité.

EN GROS ET EN DETAIL.

Commandes promptement exécutées.

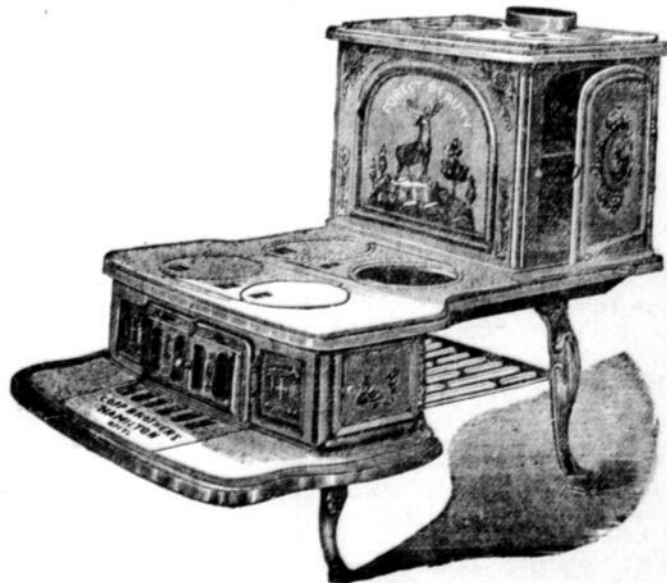
MEUBLES ! MEUBLES !

Venant d'arriver une nouvelle ligne de CABINETS de Salon pour la musique PUPITRES de fantaisie, aussi une belle ligne d'Ecrans. N. B.—Essayez notre balai "COLUMBIA" pour les Tapis.

HARRIS & CAMPBELL

COIN DES RUES O'CONNOR ET QUEEN, OTTAWA, ONT

Ce beau et grand poêle du poids de 330 livres, bien CONNU ET ESTIMÉ



En fonte commune d'opposition, \$14.00.

En fonte de première qualité, \$16.00.

Aussi en magasin une grande variété d'autres poêles à charbon et à bois, depuis les plus ornés jusqu'aux plus unis, dans tous les prix.

Les vieux poêles sont acceptés en paiement.

E. D. D'ORSONNENS, GÉRANT.

143-145, RUE PRINCIPALE, HULL.

